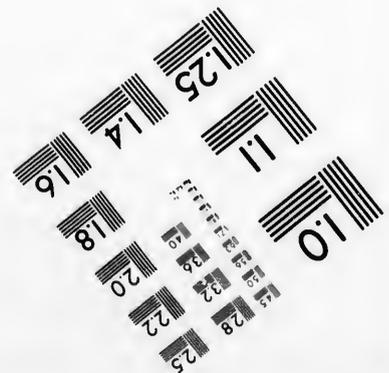
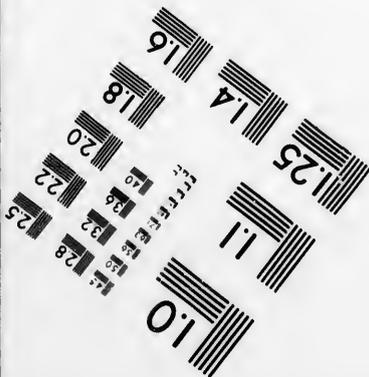
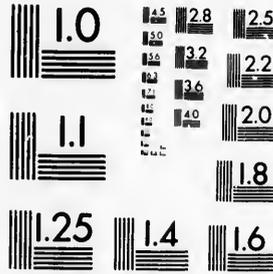


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



15 28
32 25
22
20
8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

10



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

- Coloured covers/
Couvertures de couleur
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Tight binding (may cause shadows or
distortion along interior margin)/
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou
de la distortion le long de la marge
intérieure)
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Coloured plates/
Planches en couleur
- Show through/
Transparence
- Pages damaged/
Pages endommagées

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

- Only edition available/
Seule édition disponible
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Plates missing/
Des planches manquent
- Additional comments/
Commentaires supplémentaires
- Pagination incorrect/
Erreurs de pagination
- Pages missing/
Des pages manquent
- Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

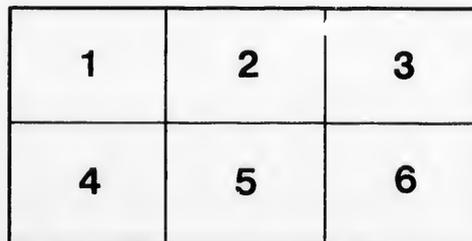
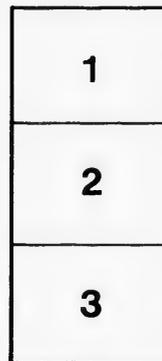
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of the Public
Archives of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



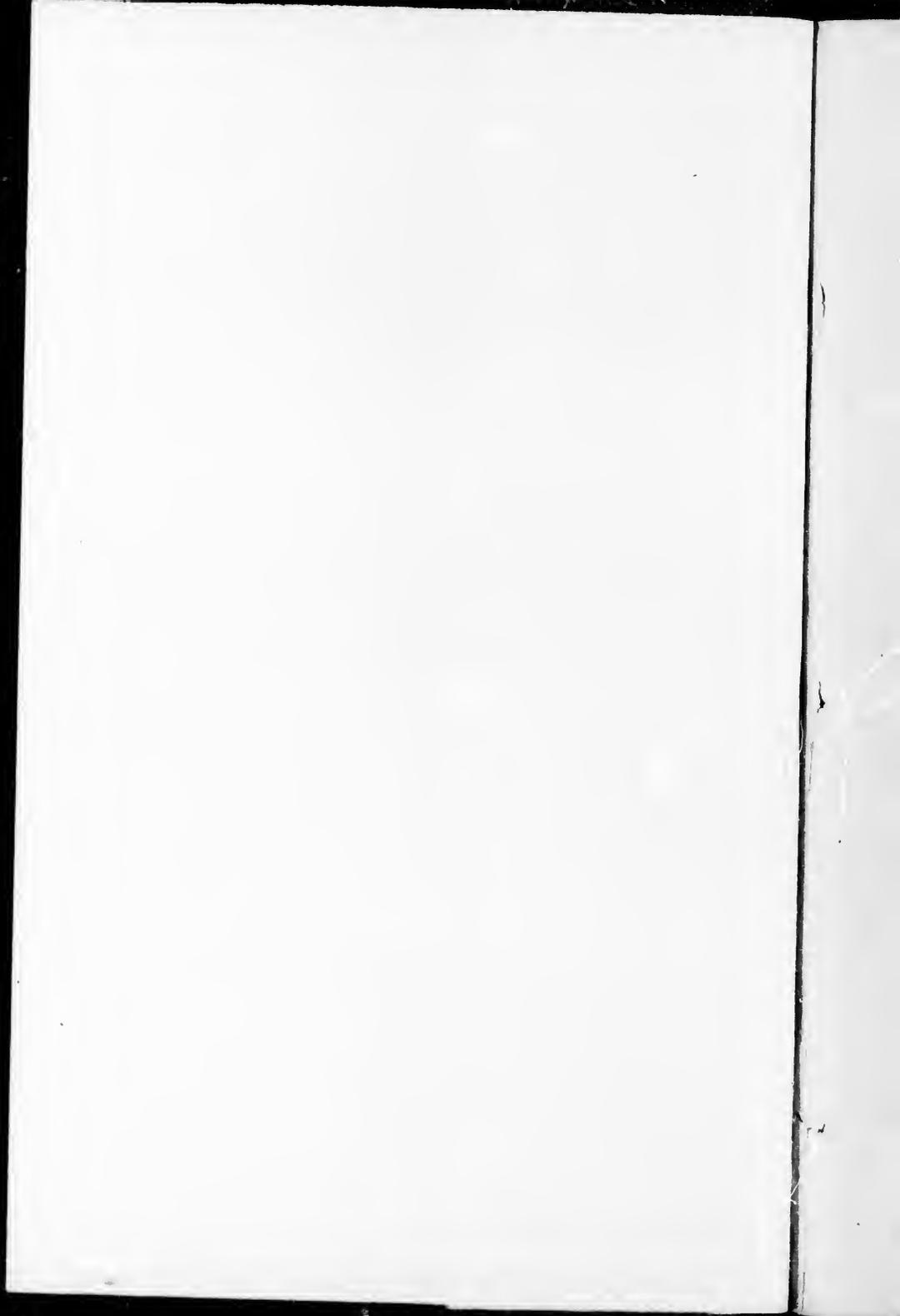
Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :



LES DEPENSES



DU

GOVERNEMENT LIBERAL

D'OTTAWA.

QUÉBEC,
IMPRIMERIE DE LEGER BROUSSEAU,
9, RUE BUADE, 9.

1878



1925

GOVERNMENT OF CANADA

MINISTER OF THE INTERIOR

1. The purpose of this Act is to provide for the better administration of the lands and resources of the Crown in right of Canada.

2. The Minister of the Interior is authorized to do all things necessary to carry out the purposes of this Act.

3. The Minister may, in his discretion, make such regulations as he may deem fit for the purpose of giving effect to the provisions of this Act.

4. The Minister may, in his discretion, make such orders as he may deem fit for the purpose of giving effect to the provisions of this Act.

5. The Minister may, in his discretion, make such arrangements as he may deem fit for the purpose of giving effect to the provisions of this Act.

6. The Minister may, in his discretion, make such arrangements as he may deem fit for the purpose of giving effect to the provisions of this Act.

LES DÉPENSES

DU

GOVERNEMENT LIBERAL D'OTTAWA.

A l'approche des élections fédérales, il importe de jeter un coup d'œil d'ensemble sur l'administration générale du gouvernement d'Ottawa, afin de mettre le public à même de juger librement et indépendamment la position actuelle du pays.

Nous offrons donc aujourd'hui aux électeurs, un petit travail, qui aura pour but de faire connaître les dépenses et les revenus du gouvernement fédéral sous les deux régimes, le régime conservateur et le régime libéral.

Question : Les libéraux ont-ils augmenté les dépenses depuis qu'ils sont au pouvoir à Ottawa, et méritent-ils condamnation pour cela ?

Réponse : Oui.

PREUVE.

C'est un fait positif, indéniable, que, par son programme, le parti libéral, pour arriver au pouvoir à Ottawa, a promis d'administrer les affaires du pays avec beaucoup plus d'économie que le parti conservateur.

C'est un fait positif, indéniable, que les libéraux se sont engagés à réduire les dépenses, à diminuer les taxes.

Une bonne administration se juge d'après le rapport qui existe entre ses dépenses et ses revenus.

Si les dépenses augmentent, et que les revenus diminuent, l'administration est mauvaise; car, en dépensant plus qu'elle ne reçoit, elle s'endette et marche inévitablement à la ruine.

Dans ce cas, une administration sage et prévoyante devra, aussitôt

qu'elle s'aperçoit que ses dépenses dépassent ses revenus, les diminuer pour les mettre, au moins, au niveau de ses recettes.

Toute conduite contraire à ce principe économique est condamnable.

Mais une administration qui augmente ses dépenses, n'est pas condamnable par ce fait même, si ses revenus augmentent en proportion. Au contraire, elle agira bien, en contribuant, par une dépense plus considérable, à la prospérité générale.

Il faut admettre et reconnaître ces principes pour pouvoir juger, avec raison, avec justice, la conduite suivie par le gouvernement conservateur ou le gouvernement libéral.

Si le gouvernement libéral a augmenté les dépenses en proportion des revenus, il n'est pas condamnable pour cela. Mais il est condamnable, et mérite une réprobation publique, si ses dépenses ont dépassé ses revenus.

De même l'on doit juger le gouvernement conservateur.

Ces principes établis, passons maintenant à l'étude des faits.

Les libéraux reprochent à l'ancien gouvernement conservateur, qui a régné depuis 1867 à 1873, d'avoir augmenté considérablement les dépenses.

Voici l'augmentation de ces dépenses :

	Dépenses.
1867-8	\$13,486,000
1868-9	14,038,000
1869-70	14,345,500
1870-1	15,623,000
1871-2	17,589,500
1872-3	19,174,600

Donc, en six années d'administration, le gouvernement conservateur a augmenté les dépenses de cinq millions et demi de piastres.

Pour juger si cette augmentation est condamnable ou justifiable, il faut la comparer avec l'augmentation des revenus.

Voici quelle est l'augmentation des revenus :

	Revenus.
1867-8.....	\$13,687,900
1868-9.....	14,379,000
1869-70.....	15,512,000
1870-1.....	19,335,600
1871-2.....	20,714,800
1872-3.....	20,813,500

Etablissons un tableau de comparaison entre l'augmentation de la dépense et celle du revenu :

	Dépenses	Augmentations
1867-8.....	\$13,486,000
1868-9.....	14,038,000	\$ 552,000
1869-70.....	14,345,500	307,500
1870-1.....	15,623,000	1,277,500
1871-2.....	17,589,500	1,966,500
1872-3.....	19,174,600	1,585,100
Augmentation des dépenses.....	\$5,688,600

Revenus. Augmentations.

1867-8\$13,687,900.....	
1868-9 14,379,000.....	\$ 691,100
1869-70 15,512,000.....	1,133,000
1870-1 19,335,600.....	3,823,600
1871-2 20,714,800.....	1,379,200
1872-3 20,813,500.....	98,700

Aug. des revenus.....\$7,125,600

L'augmentation graduelle du revenu a été plus forte que celle de la dépense.

Le gouvernement conservateur avait donc raison d'augmenter ses dépenses, car ses revenus augmentaient toujours.

Voyons à présent le surplus annuel du revenu sur la dépense.

	Revenus.	Dépenses.	Surplus.
1868.....	\$ 13,687,900	\$13,486,000	\$ 201,900
1869.....	14,379,000	14,038,900	341,000
1870.....	15,512,000	14,345,500	1,166,500
1871.....	19,335,600	15,623,000	3,712,300
1872.....	20,714,800	17,589,500	3,125,300
1873.....	20,813,500	19,174,600	1,638,900
	<u>\$104,442,800</u>	<u>\$94,256,600</u>	<u>\$10,186,200</u>

Le surplus du revenu sur la dépense, sous le règne conservateur, a donc été de dix millions cent quatre vingt six mille deux cents piastres (\$10,186,200).

Donc, sous le règne conservateur non-seulement les recettes ont augmenté graduellement plus que les dépenses, mais il y a eu annuellement un surplus considérable du revenu sur la dépense.

Il est vrai que les conservateurs, pendant six ans, ont augmenté les dépenses publiques de cinq millions six cent mille piastres.

Mais il est vrai également que les conservateurs, pendant ce même laps de temps, ont augmenté les recettes de sept millions cent vingt cinq mille six cents piastres.

Et qu'ils ont eu un surplus de dix millions cent quatre-vingt-six mille deux cents piastres.

SURPLUS, sous les CONSERVATEURS :
\$10,186,200.

Le reproche des libéraux contre les conservateurs d'avoir augmenté les

dépenses, n'est donc pas fondé, puisque cette augmentation de dépense est toujours demeurée en bas de l'augmentation du revenu.

Portons à présent la même accusation contre le gouvernement libéral, qui règne depuis 1873, et voyons si les faits corroborent notre avancé.

Voici l'augmentation des dépenses du gouvernement libéral :

	Dépenses.
1874.....	23,316,000
1875.....	23,713,000
1876.....	24,488,000
1877.....	23,519,000
1878—(d'après les estimés).....	24,227,000

Donc, en cinq ans d'administration, le gouvernement libéral a augmenté les dépenses de (\$911,000) neuf cent onze mille piastres.

Cette augmentation est beaucoup moindre que celle du gouvernement conservateur, mais pour savoir si elle est condamnable ou justifiable il

ne s'agit pas de la comparer avec celle du gouvernement conservateur, et de déduire de ce qu'elle est moindre qu'elle est justifiable. Non, il faut voir si cette augmentation de neuf cent onze mille piastres est en rapport avec l'augmentation du revenu pendant la même période de temps.

Voici l'état des revenus du gouvernement libéral :

	REVENUS.
1874.....	\$24,205,000
1875.....	24,648,700
1876.....	22,587,600
1877.....	22,059,000
1878—(d'après les estimés)..	23,500,000

Donc, en cinq années d'administration, le gouvernement libéral a subi une diminution du revenu de quatre cent vingt sept mille piastres (\$427,000).

Cette diminution établit que le gouvernement libéral se trouve en déficit, en comparant son revenu avec celui du gouvernement conservateur, de près de huit millions de piastres (\$8,000,000).

Voilà une différence qui mérite considération.

D'un côté, vous avez le gouvernement conservateur qui a *augmenté* ses dépenses de cinq millions et demi, *mais qui a une augmentation de recettes de plus de sept millions.*

D'un autre côté, vous avez le gouvernement libéral qui a AUGMENTÉ ses dépenses de neuf cent mille piastres, *mais qui a subi une DIMINUTION de recettes de quatre cent mille piastres.* Ne portons pas encore notre jugement, car il ne s'agit ici que de l'augmentation ou diminution graduelle du revenu et de la dépense. Pour nous prononcer avec justice, voyons le rapport qui existe entre les dépenses et les revenus, sous le gouvernement libéral.

Voici :

	Revenus	Dépenses	Surplus
1874	\$24,205,000	\$23,316,000	\$ 889,000
1875	24,648,700	23,713,000	935,600
			Déficit
1876	22,587,600	24,488,000	1,900,800
1877	22,059,000	23,519,000	1,460,000
1878	D'après les estimés.		
	23,500,000	24,227,000	727,000

Nous avons donc pour résultat, pendant les deux premières années des libéraux, un surplus de \$1,824,700, et, pendant les trois dernières années, un déficit de \$4,087,800, ce qui laisse un déficit total de \$2,263,100.

Point de surplus, sous le règne libéral ! Au contraire, pendant leur cinq années d'administration, le déficit du revenu en rapport avec la dépense a été de deux millions deux cent soixante-trois mille cent piastres (\$2,263,100.)

Donc, sous le règne libéral, non-seulement les recettes ont diminué graduellement plus que les dépenses, mais il y a eu, pendant trois ans, une augmentation de dépenses sur les revenus.

Il est vrai que les libéraux, pendant cinq ans, ont augmenté les dépenses publiques de neuf cent onze mille piastres (\$911,000) ;

Il est également vrai que les libéraux, pendant ce même laps de temps, ont diminué les recettes de quatre cent vingt sept mille piastres ;

Et, QU'ILS ONT EU UN DÉFICIT de DEUX MILLIONS *deux cent soixante-trois mille cent piastres*.

Déficit, sous les LIBÉRAUX : \$2,263,-100.

Le reproche des conservateurs contre les libéraux d'avoir augmenté les dépenses, est donc fondé, puisque cette augmentation de dépenses a dépassé de beaucoup les revenus.

RÉSUMÉ.

Recettes des conservateurs en 6 ans.	\$104,442,800
Dépenses des conservateurs en 6 ans	94,256,600
Sous les conservateurs SURPLUS.....	10,186,200
Dépenses des libéraux en 5 ans.....	119,263,000
Recettes des libéraux en 5 ans.....	117,000,300
Sous les libéraux, DÉFICIT.....	2,263,000

Ce résumé mérite de fixer l'attention des électeurs. On constate donc que, pendant six années d'administration, le gouvernement conservateur a dépensé \$94,256,600, et que, pendant cinq ans, le gouvernement libéral a dépensé \$119,263,000. En cinq ans, les libéraux ont dépensé \$25,006,400 de plus que les conservateurs !

Ceci termine la preuve de l'accusation portée contre les libéraux, savoir :

“ Qu'ils ont augmenté les dépenses, depuis qu'ils sont au pouvoir à Ottawa. ”

Question : Les libéraux ont-ils pratiqué l'économie, en réduisant, comme ils avaient promis de le faire, les salaires du gouverneur général, des ministres, des employés, en un mot toutes les dépenses administratives ?

Réponse : Non.

PREUVE.

Un des premiers articles du programme libéral, c'était réduction des salaires du gouverneur-général, des ministres et des employés.

Bien des fois les orateurs libéraux ont protesté, quand ils étaient dans l'opposition, contre le salaire et les dépenses du gouverneur général. Cependant, arrivés au pouvoir, ils lui ont fait voter par les Communes un salaire de \$48,666.63, sans jamais parler de diminution.

Le Président des Etats-Unis, qui règne sur un peuple de quarante millions d'âmes, a pour salaire \$25,000.

Outre son salaire de \$48,666.63, le gouverneur reçoit encore pour son bureau et ses employés une somme annuelle d'environ \$10,000.

Outre son salaire, ceux de ses employés, le gouverneur reçoit pour ses dépenses de voyages et autres des sommes considérables.

Il importe de mettre, sous les yeux des électeurs, un tableau comparatif des dépenses de voyages et autres du gouverneur sous le règne conservateur et sous le règne libéral.

SOUS LES LIBÉRAUX.

1874.	Dépenses de voyages, etc.,		
	Comptes Publics 74 page 54	\$16,530.22	
1875.	“ “ “	63-178	25,063.28
1876.	“ “ “	58-182	16,823.47
1877.	“ “ “	44-173	30,797.85
			Total : \$89,214.82

SOUS LES CONSERVATEURS.

1873.	Dépenses de voyages, etc.,		
	Comptes Publics, page 48	\$	8,140.66
1872.	“ “ “	35	6,608.80
1871.	“ “ “	72	7,899.91
1870.	“ “ “	62	7,809.03
			Total : \$ 30,458.40

Quelle différence sous les deux régimes !

Loin d'avoir diminué les dépenses du gouverneur, les libéraux les ont augmentées d'une manière extravagante. Cinquante-neuf mille piastres d'augmentation, lorsque le gouvernement est en déficit et impose des taxes par millions, c'est un crime !

La Puissance du Canada n'est pas assez riche pour entretenir aussi somptueusement son gouverneur.

Le gouvernement libéral d'Ottawa a eu tort de favoriser autant les goûts de voyages du représentant de la Couronne. Dans les temps de crises que subit le pays, on aurait dû pratiquer un peu plus l'économie, surtout quand on s'en est constitué le champion, pour capter les faveurs populaires.

Les électeurs devront juger sévèrement un tel gaspillage des deniers publics.

On conçoit que des ministres qui ont payé si largement pour les autres, n'ont pas été très-sévères pour eux-mêmes.

Ont-ils diminué leurs salaires ? Non ! Ils reçoivent, le premier ministre \$8000 par année, et les autres ministres \$7000, outre leur indemnité parlementaire qui s'élève à \$1000 par session.

L'augmentation du salaire des ministres a eu lieu en 1872, sous les conservateurs. Mais alors, il y avait excédant du revenu sur la dépense, et même les conservateurs avaient diminué les taxes sur le thé et autres objets. La position était ainsi toute différente de celle où se sont trouvés les ministres libéraux. En 1874, ils ont été obligés d'augmenter les taxes, leur devoir alors n'était-il pas de diminuer leurs salaires et de les réduire à l'ancien chiffre \$5,000 ? Malgré cela, malgré leurs promesses, les ministres libéraux ont imposé des taxes sur le peuple, *et ils ont maintenu leurs salaires !*

Outre leurs salaires les ministres retirent chaque année une certaine somme pour leurs frais de route. Cette somme s'est élevée, l'année dernière

re, à \$3949 (Comptes publics 1877 Pages 44 à 62.)

Outre cela, les ministres ont reçu pour les dépenses de leurs départements, tel que papeterie, abonnement aux journaux, images, savon, chandelles, essuie-mains, brosses et peignes : \$153,530 (Cpts. Pub. 1877 Pages 43 à 64.)

Toutes les dépenses du gouvernement civil, c'est-à-dire, les salaires des gouverneurs, des ministres, de leurs employés, y compris les dépenses contingentes, se sont élevées, en 1877, à \$812,193.03.

La dernière année des conservateurs au pouvoir, en 1873, toutes ces dépenses se montaient à \$750,900.

Voici un tableau comparatif, qui fera comprendre les augmentations des dépenses depuis 1873 :

			Aug. ann. des libéraux sur 1873.
1873. Dépense du Gouv. civil	\$150,900		
1874. " " "	883,700	\$132,800	
1875. " " "	909,300	156,400	
1876. " " "	845,000	91,100	
1877. " " "	812,200	61,300	
Augmentations annuelles des libéraux sur 1873.....			\$443,600

Il résulte de ces preuves, puisées dans les documents officiels, que le gouvernement libéral d'Ottawa n'a pas diminué ni le salaire ni les dépenses du gouverneur-général, qu'au contraire il les a augmentés, dans quatre ans, de cinquante-neuf mille piastres ; qu'il n'a pas diminué les salaires des ministres, des employés, ni les dépenses contingentes, qu'au contraire, ces diverses dépenses ont coûté, en quatre ans, quatre cent quarante-trois mille piastres de plus qu'en 1873.

Sur ce point les libéraux n'ont donc pas pratiqué l'économie comme ils avaient promis de le faire. Donc, les électeurs doivent les juger avec sévérité, et ne plus mettre en eux leur confiance.

Il nous reste, à présent, à démontrer que dans les dépenses administratives, les libéraux n'ont pas été économes. C'est là, malheureusement pour le pays, une tâche trop facile à remplir, et pour laquelle chaque page des documents officiels fournit des preuves surabondantes. Nous n'aurons que le trouble de les exposer avec ordre.

1o Collection des revenus.

Un phénomène assez singulier s'offre à nos regards sous le régime libéral. Dans la collection des revenus, par exemple, les dépenses augmentent à fur et à mesure que les recettes diminuent.

Voici un tableau instructif :

	Revenu	Frais de collection	Coût et Augmentation par \$100
1873	\$13,053,900	\$568,000	\$4.35
1874	14,410,600	658,300	4.56
1875	15,387,000	682,700	4.44
1876	12,841,300	721,000	5.61
1877	12,556,800	721,600	5.75

Ainsi, en 1873, pour collecter *treize millions* de piastres, le gouvernement

payait quatre piastres trente-cinq centins par cent piastres, et maintenant, sous les libéraux, en 1877, pour collecter *douze millions* et demi de piastres, le gouvernement *paie cinq piastres* soixante-quinze centins par cent piastres. Pour collecter moins, les libéraux paient une piastre quarante centins de plus que les conservateurs, par cent piastres !

Est-ce là de l'économie ? Certainement non.

Le tableau suivant démontre d'une manière plus précise le gaspillage des deniers du peuple, sous le régime libéral.

COLLECTION DU REVENU AU PORT DE
MONTRÉAL.

Revenu.	Coût et augmentation des frais de collection.
1873... \$5,017,200	\$ 87,700
1874... 5,639,000	95,800
1875.... 5,866,700	99,800
1876.... 4,296,300	117,300
1877... 3,869,700	118,000

Pour collecter, en 1877, disons *quatre millions*, les libéraux paient

cent dix-huit mille piastres, tandis que les conservateurs, en 1873, pour *cinq millions*, n'ont payé que *quatre-vingt-sept mille piastres*. Les libéraux ont donc gaspillé *trente-un mille piastres* !

2o. L'administration de la Justice.

Voilà un chapitre intéressant, car c'est là où les libéraux ont déployé tout leur esprit d'économie !

Donnons d'abord l'augmentation annuelle, et nous étudierons un instant quelques petits détails.

		Augmentation sur 1873.
1873... \$	339,000	
1874....	459,000	\$ 60,000
1875....	497,400	98,400
1876...	544,000	145,000
1877...	565,600	166,600

Aug. annuelles depuis 1873..... \$470,000

L'administration de la justice, sous les libéraux, a coûté près de (\$120,000) cent vingt mille piastres de plus par année que sous les conservateurs.

C'est la Cour Suprême qui est cause en grande partie de cette augmenta-

tion. Le parti conservateur, en 1872-73, a refusé d'établir cette cour. Les libéraux étaient contre l'établissement de ce nouveau tribunal alors, mais arrivés au pouvoir, ils se sont emparés du projet de loi que le parti conservateur du Bas Canada avait fait mettre de côté, et, renonçant à leurs principes, ils ont voté le bill de la cour suprême, présenté par leur chef, l'hon. Télesphore Fournier, en 1875 !

Actuellement le pays n'a nullement besoin de ce tribunal, c'est une institution établie trop tôt. Mais les libéraux voulaient placer quelques amis, se créer un patronage plus considérable, et, dans ce but, ils ont renoncé au principe qu'ils avaient défendu.

Voici ce que coûte la cour Suprême, établie par la volonté du parti libéral :

Salaires des juges, au nombre de six.	\$42,999.72
“ des employés..... ..	5,234.32
Autres dépenses..... ..	3,251.06
	<hr/>
Total des dépenses de la Cour Suprême en 1877..... ..	\$51,485.10

Voici un autre tableau donnant le salaire des juges des différentes provinces de la Puissance du Canada.

1877 Salaires des juges pour 61 Ontario.....		\$200,982.35
.. " 28 Québec		150,048.73
" " 14 Nouvelle-Ecosse.....		47,279.46
" " 10 Nouveau-Brunswick		37,110.69
" " 3 Manitoba.....		14,309.85
" " 3 Nord-Ouest..		5,999.99
" " 6 Ile du P.-Edouard.		15,199.89
" " 9 Colombie.....		37,565.99
	134	\$508,496.95

Ainsi, nous avons, dans la Puissance Canada, cent trente quatre juges, qui reçoivent, pour salaires, la jolie somme de *cinq cent huit mille* piastres (\$508,496.95,) à part des six juges de la Cour Suprême.

Le peuple paie fort cher pour ses juges.

Les dépenses de l'administration de la justice ont donc augmenté considérablement.

3o Les pensions.

Il est d'usage pour les gouvernements de payer une pension aux employés que l'âge ou les infirmités obligent de quitter le service public.

872-73,
es libé-
ement
, mais
nt em-
e parti
avait
açant à
bill de
r leur
ier, en

nulle-
est une
ais les
elques
as con-
ont re-
ent dé-

Suprê-
parti

2,999.72
5,234.32
3,251.06

1,485.10

Le parti conservateur suivait cette coutume, quand il était au pouvoir. Mais alors les libéraux, qui étaient dans l'opposition, critiquaient fort la conduite du gouvernement conservateur, prétextant qu'on ne devait point ainsi accorder de pension à des employés dont les services avaient été bien payés. Ils promettaient aux électeurs que si jamais ils arrivaient au pouvoir, ils feraient disparaître cette dépense quasi-inutile. Hé bien ! ces économes libéraux sont au pouvoir depuis le 6 novembre 1873, voyons ce qu'ils ont fait. La dernière année des conservateurs, le compte des pensions s'est élevé à la somme de \$49,200. Voici qu'elle a été l'augmentation, depuis l'avènement du parti libéral :

		Augmentation annuelle des libéraux sur 1873.
1873 Pensions...	\$ 49,200	
1874 " ...	56,400	\$ 7,200
1875 " ...	63,700	14,500
1876 " ...	110,200	61,000
1877 " ...	112,500	63,300
Augmentations annuelles depuis 1873:		\$146,000

Les libéraux ont été peu fidèles à leurs principes et à leurs promesses, puisque, dans l'espace de quatre ans, ils ont payé pour les pensions *cent quarante-six mille piastres* de plus que les conservateurs.

Outre ces pensions, il existe un Fonds de retraite dont l'emploi est le même. Le voici, on y constatera une augmentation rapide :

		Augmentation annuelle des libéraux sur 1873.
1873	Fonds de retraite \$ 53,000	
1874	“ “ 64,400	\$11,400
1875	“ “ 77,300	24,300
1876	“ “ 101,600	48,600
1877	“ “ 104,800	51,800

Augmentation annuelle depuis 1873..\$136,100

Pourvu que cette augmentation continue aussi rapidement, avant peu d'années le Fonds de retraite et pension atteindra un chiffre presque égal à celui du salaire des employés civils.

Il y a dans cette augmentation du fonds de retraite un abus considérable.

Les électeurs doivent en faire rendre un compte sévère aux libéraux.

40 L'immigration.

Une tactique suivie par le parti libéral, en temps d'élection, c'était de condamner et censurer le gouvernement conservateur de travailler à amener ici des étrangers d'Europe, et de dépenser beaucoup d'argent pour cela. On faisait à ce sujet des tirades pathétiques. " Au lieu de maintenir ici les enfants de la patrie obligés d'aller demander le pain et la vie à une terre étrangère, on ne s'occupe pas de nos compatriotes infortunés, mais on consacre des sommes considérables pour des étrangers ! "

L'orateur libéral qui parlait ainsi, était couvert d'applaudissements !

L'avènement des libéraux au pouvoir à Ottawa a-t-il produit un changement dans la politique d'immigration ? Voyons les comptes publics, et apprécions avec justice les actes du parti libéral.

	Dépenses	Nombre d'im- migrés	Coût de chaque immigré
1873	\$289,239	pour 36,901	\$ 7.76

SOUS LES LIBÉRAUX.

1875	\$316,538	“	16,038	18.90
1876	\$398,078	“	10,901	26.55

Ce tableau instructif démontre que le gouvernement libéral a augmenté graduellement les dépenses de l'immigration, pour obtenir un résultat de moins en moins favorable. L'immigré qui, sous les conservateurs, nous coûtait \$7.76, nous coûte, sous les libéraux, \$18 à \$26.

Quelle est l'administration la plus économe ?

Les électeurs peuvent juger facilement.

Il est utile ici de dire un mot de l'immigration des Mennonites.

Les Mennonites sont une classe spéciale d'immigrés que le gouvernement libéral favorise extraordinairement. Il suffira de dire que le gouvernement a prêté à ces étrangers l'énorme somme de \$92,400 (page XXIX des comptes publics 1877), pour faire comprendre aux électeurs quelle tendre sollicitude le parti libé-

iale déploie pour ces immigrés, qui n'ont ni nos usages, ni nos mœurs. Les Mennonites qui s'établissent dans notre pays, *sont exempts du service militaire* ! Si notre pays était attaqué, ces messieurs nous regarderaient battre et défendre nos foyers, tout en continuant paisiblement leurs travaux. Voilà certes une population exceptionnellement favorisée. Pour ces braves, le gouvernement libéral a dépensé, en 1876, \$38,761 pour leurs frais de transport, et, en 1877, \$20,237.

Les libéraux, quand ils ont voté ces dépenses en Chambre, ne pensaient plus "aux enfants de la patrie obligés d'aller demander le pain et la vie à une terre étrangère" ! Oh ! non.

Cependant les conservateurs, eux, y ont pensé ! C'est pourquoi M. Masson, député de Terrebonne, s'est levé, en Chambre, quand le gouvernement a proposé de voter de l'argent pour les *Mennonites*, et a fait remarquer que le même système d'immigration pourrait être employé avec

avantage pour engager nos compatriotes des Etats-Unis à revenir au pays. Mais le chef libéral, l'hon. M. MacKenzie, n'a pas accueilli favorablement les remarques de ce député. Et les députés libéraux canadiens-français ont gardé le silence !

Cependant, les événements depuis ont prouvé que nos compatriotes des Etats-Unis pouvaient former une excellente classe d'immigrants pour peupler le Nord-Ouest et Manitoba. Il n'y a pas de doute que si on leur offrait autant d'avantages que ceux donnés aux Mennonites, ils reviendraient en foule au pays.

Une bonne politique nationale, ce serait de mettre nos compatriotes des Etats-Unis sur le même pied que les Mennonites.

Mais revenons aux dépenses du gouvernement libéral. Nous avons donc établi que l'immigration sous les libéraux a coûté plus cher que sous les conservateurs, et que les résultats obtenus sont beaucoup moins favorables.

Sur ce point comme sur bien d'autres, les libéraux ont manqué à leurs engagements.

50 Les inspections.

Le gouvernement libéral d'Ottawa a établi plusieurs inspections nouvelles, qui n'existaient pas du temps des conservateurs, et pour les quelles des sommes considérables sont dépensées annuellement. Parmi les plus importantes ont remarqué les inspections des compagnies d'assurance, des substances alimentaires, des poids et mesures. Les deux premières coûtent plusieurs milliers de piastres. La dernière, l'inspection des poids et mesures, outre les dépenses qu'elle occasionne, a causé tant de désagréments à la population qu'il importe d'en parler un peu longuement.

La loi de l'inspection des poids et mesures a été passée en 1873, et ne devait venir en force que quand le gouverneur en conseil déciderait qu'il était opportun de le faire. Cette loi a été mise à exécution en 1876 par le gouvernement libéral.

Nous devons déclarer ici que cette loi telle qu'elle est appliquée, est tout à fait inutile.

Voyons à présent ce qu'elle coûte au pays.

Comptes publics de 1877, page 274 :

Poids et mesures.....\$78,408.44

Les autres inspections :

Gaz.....\$ 10,676.53

Substances alimentaires..... 5,551.64

Assurances (voté)..... 10,000.00

\$104,836.61

Voilà une somme assez ronde qui détruit un peu le prestige du système d'économie dont les libéraux d'Ottawa devaient doter le pays.

Il est assez curieux d'entendre les libéraux se défendre, en accusant l'ancien gouvernement d'être responsable de leur conduite. Si on leur reproche une faute dont ils ne peuvent se disculper, leur remède suprême, unique et spécifique, c'est de dire :

“ Ah ! c'est la faute des conservateurs, nous avons mis leurs lois en

pratique ; nous avons augmenté les dépenses, les statuts votés par les conservateurs nous obligeaient à agir ainsi, etc. ”

Raisonnement d'un coupable ! Les libéraux n'ont-ils pas eu le pouvoir parce qu'ils promettaient de faire mieux que les conservateurs, de diminuer les dépenses, de ne point faire de dettes, etc ? Il ne valait pas la peine de changer de gouvernement pour voir continuer par un nouveau gouvernement les dépenses, les mauvaises lois, les bévues et les abus de l'ancien. Mais non, cette défense du parti libéral est absurde, et met au jour toute son incapacité ou sa mauvaise volonté. Il est responsable de l'administration du pays depuis le 6 novembre 1873, et doit maintenant subir les conséquences de ses fautes.

C'est pourquoi les électeurs doivent reprocher au parti libéral la mise en force de la loi de l'inspection des poids et mesures, et le censurer pour les dépenses qu'il a faites—dépenses fort inutiles—pour cette loi.

60 L'administration des postes.

Cette administration coûte fort cher, et les dépenses en ont toujours été augmentées considérablement sous le règne libéral.

Voici trois années :

		Augmentation.
1874	Dépenses, postes. \$1,387,270	
1875	“ “ 1,520,861	\$132,591
1876	“ “ 1,705,311	318,041

Augmentation en deux ans.....\$450,632

Nous pourrions accumuler des preuves à l'appui de notre thèse, savoir : que les libéraux n'ont pas été économes dans les dépenses administratives.

Mais celles que nous avons données, suffisent amplement pour établir que notre accusation est fondée.

M. MACKENZIE ET LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Si vous voulez savoir le cas que M. MacKenzie fait de la Province de Québec, examinez les faits suivants :

1o. Nous avons une école militaire à Québec ; il nous l'a ôtée pour la mettre à Kingston ? Quelle est la conséquence de cela. C'est que dans l'état

officiel publié par le gouvernement le 13 mars 1878, il appert que sur 44 élèves, il n'y a eu qu'un seul Canadien Français, savoir M. A. E. Doucet.

20. Nous avons une Ecole de Navigation à Québec, le seul et véritable endroit convenable pour cette école, qui était également bien placée pour la navigation océanique pratique. M. MacKenzie nous l'a ôtée en arrivant au pouvoir.

30. La construction des navires est arrêtée à Québec parceque la France est obligée d'imposer sur ces navires un droit considérable, en revanche des droits excessifs que M. MacKenzie a imposés sur les vins (60 centins par gallon pour du vin coûtant 60 centins.) Malgré cela la France est prête à abolir ses droits, pourvu que le Canada abolisse les siens M. MacKenzie a toujours refusé de le faire. Quand, en 1876, on s'éleva en Chambre contre l'imposition de cette taxe sur les vins français, M. Cartwright déclara " QUE CA NE TIRAIT PAS A CONSEQUENCE PARCEQUE CE DROIT

N'AFFECTAIT QUE LA PROVINCE DE QUÉBEC QUI, SEULE, CONSOMME CE VIN. ”

40. Quand la Chambre de Québec et plus tard la compagnie de chemin de Colonisation du Nord demandèrent à M. MacKenzie de remplir ses promesses d'élection de 1874 et d'accorder un subside aux chemins de fer de la Province de Québec, M. MacKenzie refusa carrément. Cela n'empêche pas que durant les quatre années fiscales finissant le 30 juin, 1877, le gouvernement a dépensé la somme de **\$725,000** pour tendre l'intercolonial dans la cité d'Halifax, malgré que ce chemin eut eu déjà un superbe terminus allant à eau profonde à Richmond, sur les limites mêmes de la ville. Cette dépense est une simple amélioration locale.

Dans le même espace de temps (1874-75-76 et 77), la somme de \$175,000 a été dépensée dans des améliorations locales pour le port de St. John, Nouveau-Brunswick, en relation avec le chemin de fer.

Diverses compagnies de chemin de

fer de la province de Québec ont demandé à M. MacKenzie de leur prêter des lisses de chemin de fer, de la même manière qu'il l'avait fait pour les compagnies des provinces d'en bas. M. MacKenzie les refusa net le 4 mai 1876, dans une lettre à la compagnie du chemin de fer de Lévis et Kennebec. Le 12 mai de la même année il accordait les lisses suivantes :

	Tonnes.
Embranchement d'Elgin (Nouveau-Brunswick).....	1,395
Embranchement de Chatam (Nouveau-Brunswick)	985
Embranchement de la Compagnie d'acier (Nouv-Brunswick)	480
Embranchement Hillsbero (Nouveau Brunswick).....	302
Chemin St-Martin.....	995
	<hr/>
Total.....	3,657

(Voir documents soumis à la Chambre le 5 avril 1877.)

Bien plus, M. MacKenzie a donné à titre de subside à une compagnie privée du Nouveau-Brunswick la branche de l'Intercolonial, allant de Pictou à Truro, comptant une lon-

gueur de soixante milles et valant \$1,500,000. Cette compagnie construit un chemin de Pictou à quelque point du Cap Breton. Quand cette ligne sera complétée, elle détournera une grande partie du fret d'Halifax qui passe maintenant sur l'Intercolonial.

Le gouvernement a publié le 15 février 1878, la liste des employés sur l'Intercolonial. A part des journaliers dont les noms ne sont pas donnés, il y a 277 employés ayant un salaire de \$177,469. Sur cela il n'y a que 12 Canadien Français recevant les salaires suivants : A. Dion, \$420 ; Mercier, \$360 ; Blondin, \$360 ; Desjardins, \$360 ; Bernier, \$360 ; Caldonge, \$300 ; Bouchard, \$300 ; Brissette, \$600 ; Rioux, \$300 ; Michaud, \$240 ; Laverdure, \$720 ; Duchesneau, \$400. Total, \$4,660. Et cependant le tiers de ce chemin traverse le Bas-Canada, et un autre tiers les comtés acadiens.

Comme échantillon d'améliorations locales, nous donnons le tableau suivant :

TABLEAU COMPARATIF

*Montant dépensé par le gouvernement de la Puissance pour bris-
lames, quais, caissons, etc., dans les diffi rentes Provinces par
le gouvernement Mackenzie:*

Provinces.	1874	1875	1876
Ontario.....	\$176,330	\$245,598	\$289,650
Nouvelle-Ecosse.....	131,140	130,165	173,307
Nouv.-Brunswick.....	54,090	71,442	109,550
Québec	26,070	12,043	55,006
Ile du P.-Edouard.....	14,130	35,952
Total des dépenses.....			

Total des dépenses.....

Provinces.	1877	Total des 4 ans	Population par le recensement 1871.
Ontario.....	\$199,978	\$911,556	1,620,856
Nouvelle-Ecosse	94,962	529,574	387,800
Nouv. Brunswick	111,140	346,222	285,594
Québec	6,291	99,410	1,191,516
Ile du P.-Edouard.....	24,621	74,703	94,000
Total des dépenses.....		\$1,961,465	

Comme la province de Québec contient un tiers de la population de la Puissance, elle avait droit à $\frac{1}{3}$ des dépenses sur \$653,821.66, au lieu de \$99,410.

Comprend-on maintenant pourquoi la misère est plus grande en Bas-Canada qu'ailleurs !—(*Minerve.*)

LA PROVINCE DE QUÉBEC A-T-ELLE EU
SA JUSTE PART DANS LA DISTRIBUTION
DES DÉPENSES PUBLIQUES ?

Voilà une question importante pour nous, et il devient nécessaire de lui donner une solution, afin de mettre nos hommes d'état en position de réclamer justice pour la province de Québec. Jusqu'ici, la presse de la province de Québec a été unanime à déclarer que nous n'avons pas notre part légitime dans la distribution des dépenses publiques. Cependant un fait récent vient de mettre en doute cette opinion de la presse canadienne-française. L'honorable M. Laurier, a cru devoir détruire le sentiment una-

nime qui existait à ce sujet et dans la presse amie et dans la presse ennemie. A St. Guillaume, dans le comté de Drummond, l'année dernière, il avait soutenu : " que le gouvernement " MacKenzie avait traité avec justice " libéralité la province de Québec. " Pour preuve de ce que j'avance, di- " sait-il, je vous citerai un extrait " d'un rapport sur le revenu et la dé- " pense de chaque province, soumis à " la chambre des Communes le 14 " mars 1877. A la page 2, sous le ti- " tre de " proportion par tête de la " population " je vois : recette, Onta- " rio \$4.52, Québec \$2.18, dépense, " Ontario \$1.53, Québec \$1.52. Ainsi " Québec reçoit autant qu'Ontario " moins un centin par tête, quoi- " qu'Ontario fournisse au trésor fédé- " ral \$2.34 plus que Québec. Voilà, " messieurs, l'exacte vérité ! "

M. Laurier, à St. Roch, dans ses derniers discours, a encore réitéré cette affirmation.

Hé bien, M. Laurier a commis une grande erreur. Le rapport qu'il cite,

démontre tout le contraire de son assertion. Il s'est arrêté au premier tableau, il s'est trompé en n'étudiant pas davantage ce rapport.

Preuve.

A la page 6, on voit sa première proposition renversée.

Les recettes et les dépenses prises dans chaque province où elles ont été *faites* donnent le résultat suivant :

	RECETTE.	DÉPENSE.
Ontario.	\$39,916,588.26	\$48,503,560.50
Québec.	43,587,227.47	37,393,599.96

Ontario a donc dépensé huit millions cinq cent mille piastres (\$8,558,847.24) *de plus* que ses revenus, et Québec six millions cent mille piastres (6,193,627.51) *de moins* que ses recettes !

La différence en faveur d'Ontario se chiffre ainsi à plus de QUATORZE MILLIONS DE PIASTRES : ce qui donne *huit piastres soixante-treize centins de plus* par tête que Québec. Est-ce là ce que l'on appelle pour notre province " avoir été traité, avec justice et libéralité " ?

Nous allons entrer dans de plus amples détails, et démontrer, d'une manière incontestable, l'injuste distribution des dépenses publiques à l'égard de la province de Québec, par le gouvernement-MacKenzie.

Pour juger si la province de Québec est traitée avec justice, avec libéralité par le gouvernement-MacKenzie, il faut d'abord connaître le montant qu'elle fournit au trésor fédéral.

Voici une série de tableaux qui indiquent les diverses sources de revenus de la province de Québec :

REVENU 1874.

Douanes.....	\$6,617,493.86	(1)
Accise.....	1,726,103.96	
Travaux publics.....	41,625.98	
Casuel.....	1,401.78	
Pêcheries.....	8,523.54	
Amendes.....	5,271.36	
Fonds des marins	19,292.75	
<hr/>		
A rapporter.....	\$8,419,713.23	

(1) Page 7, n° 103, Réponse C. C.

Rapporté.....	\$8,419,713.23
Police du havre.....	28,650.39
Inspect. bat. à vapeur..	4,198.70
Droits du havre.....	417.00
Ventes	10,000.00 (2)
Postes.....	}
Travaux publics.....	
Timbres.....	
Casuel.....	
Terrains d'artillerie. }	\$1,377,506.00
Hôpitaux de marine }	
Hon. insp. et mes. d b. }	
Pénitenciers [*]..... }	
	<hr/>
	\$9,840,485.32

RENUU 1875.

Douanes.....	\$6,776,346.25 [3]
Accise.....	1,628,648.31
Travaux publics.....	39,205.47
Pêcheries.....	8,904.85

A rapporter..... \$8,453,104.88

(2) Page 16, n° 103, Réponse C. C.

(*) Ces différents items se trouvent confondus avec ceux d'Ontario, nous en faisons la répartition d'après le rapport susdit, moins les douanes. Ce rapport est donné sous l'autorité du gouvernement.

(3) Page 7, n° 103, Réponse C. C.

Rapporté.....	\$8,453,104.88	
Amendes.....	4,594.85	
Fonds des marins	18,354.29	
Inspect. bat. à vapeur...	4,137.04	
(2) Droits du havre.....	448.00	[4]
Postes.....	}	\$1,202,713.00
Travaux publics.....		
Timbres.....		
Casuel.....		
Terrres d'artillerie....		
Hôpitaux de marine.		
Police de rade.....	}	
Hon.insp.et mes. d. b.		
Pénitentier.....		

\$9,683,351.94

REVENU 1876.

Douanes.....	\$5,108,827.22	[5]
Accise.....	1,696,529.03	
Travaux publics.....	39,395.81	
Casuel.....	251.99	
Pêcheries.....	6,437.00	
Amendes.....	4,376.65	
Fonds de marins	18,979.78	

A rapporter..... \$6,873,797.48

(4) Page 18, n° 103, Réponse C. C.

(5) Page 7, n° 103, Réponse C. C. 1877.

Rapporté.....	\$6,873,797.48
Fonds insp.bat à vapeur	3,617.68
Améliorations duhavre	641.40 (6)
Hostes.....	} \$1,196,997.00
Travaux publics.....	
Timbres.....	
Casuel.....	
Terres de l'artillerie..	
Hôpitaux de marine	
Police de radé.....	
Hon insp mes. d. bois	
Pénitenciers..	
Collège militaire.....	
<hr/>	
	\$8,076,026.56

Résumé du montant fourni au trésor fédéral par la province de Québec en 1874-75-76 :

Pour 1874 :	\$9,840,485.82
Pour 1875 :	9,683,351.94
Pour 1876 :	8,076,026.56
Plus, intérêt sur placements pour 1874-75- 76.....	976,811.16
<hr/>	
Total	\$28,567,774.98

(6) Page 20, n° 103, Réponse C. C. 1877.

(6) Ainsi la province de Québec a versé dans le trésor fédéral la somme de vingt-huit millions cinq cent cent mille piastres (\$28,576,774.98). Voyons à présent ce qu'elle a reçu : c'est dix-neuf millions sept cent mille piastres (\$19,746,079.72).

Nous avons prouvé que la province de Québec a contribué au fond du trésor fédéral pour la somme de [\$28,576,774.98] pendant les années 1874, 1875, 1876. Voyons ce qu'elle a reçu.

DÉPENSE 1874.

Subvention.....	\$959,252.80
Gouvernement civil....	9,999.96
Justice.....	142,491.23
Police.....	38,897.52
Institutions Scientifi- ques.....	9,868.89
Arts, agriculture et sta- tistiques.....	935.00
Hôpital de la marine....	20,456.45
Pensions.....	7,657.52
Emigration.....	12,000.00
Milice.....	238,093.44

A rapporter \$1,429,652.81

Rapporté.....	\$1,429,652.81
Travaux et édifices pu- blics.....	243,744.04
Pêcheries.....	9,265.31
Inspect bat.-à-vapeur...	2,700.00
Douanes.....	94,450.70
Accise.....	36,793.67
Travaux publics.....	72,649.45
Menus revenus.....	4,791.20
Dette.....)
Police.....)
Pénitenciers.. ..)
Institutions scientifi- ques)
Hôpital de la marine)
Pensions)
Emigration.....)
Milice)
Travaux et édifices publics.....	\$4,551,405.70
Phares)
Insp. mes. d. bois.....)
Sauvages.....)
Douanes.....)
Travaux publics.....)
Postes.....)
Mêmes revenus.....)
	<hr/>
	\$6,452,452.88

La province d'Ontario a reçu en 1874 la somme de \$8,963,095.19 c'est-à-dire \$2,520,142.31 plus que Québec !

DÉPENSE 1875.

Subvention.....	\$ 959,252.80
Gouvernement civil...	9,999.96
Justice.....	153,406.71
Police.....	37,887.50
Institutions scientifi- ques.....	3,400.00
Arts, agriculture et statistiques.....	779.00
Hôpitaux de la marine.	21,994.75
Pensions.....	14,666.28
Milice.....	251,356.19
Travaux et édifice pu- blics.....	225,929.91
Pêcheries..	9,808.34
Insp. bat. à vapeur.....	3,200.00
Douanes.....	96,769.89
Accise.....	37,619.29
Travaux publics.....	65,103.56
Mêmes revenus.....	6,763.32
<hr/>	
A rapporter.....	\$1,897,937.48

Rapporté.....	\$1,897,937.48	
Dette.....	}	
Police.....		
Pénitenciers.....		
Hôpitaux de la marine.....		
Pensions.....		
Emigration.....		
Milice.....		\$4,748,892.80
Travaux et édifices publics.....		
Phares.....		
Ins. mes. de bois.....		
Sauvages.....		
Douanes.....		
Travaux publics.....		
Postes.....(**)]
	<hr/>	
	\$6,646,830 28	

La province d'Ontario a reçu en 1875 la somme de \$9,195,961.05, c'est-à-dire \$2,549,130.77 plus que Québec.

(**) Ces différents items se trouvent confondus avec ceux d'Ontario, nous en faisons la répartition d'après Rap. n° 103. C. C. 1877, pages 10, 11, 12, 13, 14, 15.

DÉPENSE 1876.

Subvention.....	\$959,252.80
Gouvernement civil...	9,999.96
Justice.....	151,445.67
Institutions scientifi- ques	2,900.00
Arts, agriculture et statistiques.....	832.00
Hôpitaux de la marine	23,871.60
Pensions	16,866.24
Immigration.....	23,520.31
Milice	223,693.32
Travaux et édifices pu- blics	124,735.31
Pêcheries	15,282.65
Insp., bat.-à-vapeur.....	3,200.00
Sauvages.....	2,200.00
Douanes	94,010.24
Accise	77,072.89
Menus revenus.....	14,261.47
<hr/>	
A rapporter.....	\$1,881,294.85

en
st-
ec.

us
arti-
10,

Rapporté	\$1,881,294.85	
Dette.....	}	
Police.....		
Pénitenciers.....		
Hôpitaux de lama...		
rine		
Pensions.....		
Milice.....		
Travaux et édifices		}
publics.....		
Phares.....		
Insp. mes. d. bois....		
Sauvages.....		
Accise.....		
Travaux publics.....		
Postes.....		
Menus revenus.....		
	<hr/>	
	\$6,646,796.56	

La province d'Ontorio a reçu en 1876 la somme de \$9,644,280.73, c'est-à-dire \$2,987,094.17 plus que Québec.

RÉSUMÉ DE CE QU'ONT REÇU QUÉBEC ET ONTARIO.

QUÉBEC.	ONTARIO.
En 1874 : \$6,452,452.88	\$8,973,095. 9
En 1875 : 6,646,830.28	9,195,961.05
En 1876 : 6,646,796.36	9,634,280.73
<hr/> Québec..\$19,746,079.52	<hr/> Ontario...\$27,813,226.97

La province d'Ontario a donc reçu \$8,067,257.45 de plus que la province de Québec.

La population d'Ontario est plus considérable que celle de Québec, par conséquent elle a droit de recevoir davantage. C'est vrai, sa population est de 1,620,851 et celle de Québec 1,191,516. D'après sa population, Ontario aurait dû recevoir en 1874-75-76 la somme de \$24,682,590.40, au lieu de \$27,813,226.97. Ainsi le gouvernement-MacKenzie lui a donné \$3,130,737.57 de plus qu'à Québec !

Les autres provinces de la Puissance ont été encore plus favorisées, de sorte que seule la province de Québec n'a jamais eu sa quote part

légitime dans la distribution des dépenses publiques.

Pouvons-nous tolérer plus longtemps un pareil système ?

LA PROTECTION.

Protégeons notre industrie et l'agriculture, si nous voulons la prospérité et la richesse de notre pays.

Ce qui est une cause d'appauvrissement pour le peuple, c'est que nos marchés sont envahis par les marchandises étrangères, et que nous ne pouvons disposer de nos produits industriels et agricoles ni chez nous, ni ailleurs.

Que l'on nous accorde le privilège d'aller vendre nos produits dans les autres pays, aux mêmes conditions que nous permettons à ces pays de venir chez nous, il y aura alors réciprocité, et avantage égal de choisir le marché le plus favorable.

Permettre aux pays étrangers de vendre ici leurs produits avec un tarif de libre-échange, quand ils nous em-

pèchent d'aller vendre chez eux avec un tarif de protection, c'est vouloir ruiner nos industries, anéantir notre commerce et appauvrir l'agriculture.

C'est ce qui a lieu depuis quelques années. Aussi quel triste résultat apparaît aux yeux de tous ! Quel est l'électeur qui n'a pas constaté l'appauvrissement graduel de la fortune publique et par contre-coup celui de la fortune privée ?

L'argent disparaît ; les étrangers l'enlèvent.

Les marchands sont tombés en faillite, les uns après les autres.

La plupart des manufactures qui faisaient vivre des milliers et des milliers de familles sont fermées.

Les ouvriers n'ont plus de travail rémunérateur.

Les cultivateurs ne peuvent disposer de leurs produits, il faut qu'ils les sacrifient à vils prix.

La masse de la population est endettée, les biens sont grevés de lourdes charges, et les revenus sont insuffisants pour faire face aux obligations qu'impose une pareille situation.

Tout va mal !

Que faire ? Endurer cela sans faire un effort, sans essayer quelque remède, pour améliorer notre position ? C'est absurde ! Continuer le même régime ? Mais il nous conduit évidemment à la ruine !

Que faire ? Il faut changer de système : nous vivons sous le régime libéral du libre échange, et les ruines s'amoncèlent autour de nous.

Changeons ! Ayons recours à un système qui a fait la fortune et la richesse des pays où il a été mis à exécution : adoptons le système conservateur de la Protection.

SOYONS PROTECTIONNISTES.

La lutte doit se faire sur ce terrain, pendant les élections actuelles, par conséquent le peuple a droit de connaître l'opinion des deux partis sur cette question importante et vitale pour notre pays.

Les candidats libéraux s'opposent à cette politique nationale, parce qu'ils

aiment mieux le pouvoir que d'admettre un principe qui assure la prospérité du peuple.

Les libéraux ont toujours été favorables à la protection jusqu'en 1875; mais à cette époque ils ont abandonné cette grande cause populaire, pour satisfaire leur chef, l'hon. M. MacKenzie, l'ennemi le plus acharné de la province de Québec.

La Protection serait pour notre province d'un avantage immense, en voici la preuve. Nous citons l'opinion des chefs mêmes du parti libéral à l'appui de notre proposition.

L'hon. Pantaléon Pelletier, ministre d'agriculture actuellement, disait à l'assemblée pour la réorganisation du parti libéral, en 1872 :

“ Il y a à côté de nous une population de 40 millions avec laquelle nous ne pouvons pas commercer. Notre pays a des avantages immenses, et c'est pourtant encore le pays le plus arriéré de l'Amérique, grâce au manque d'encouragement don-

“ né aux manufactures, au peu de débouchés pour la vente de nos produits ” “ Que l’on modifie le tarif entre les États-Unis et le Canada par un traité de réciprocité que nous pourrions rendre avantageux et qu’on impose si l’on veut des droits modérés sur les importations des autres pays. ” ...

Dans la même séance où M. Pelletier a pris la parole, l’Hon. Luc Letellier de St. Just proposa la motion suivante :

“ Que pour assurer le développement de notre agriculture, de notre commerce et de notre industrie, amener le repatriement de nos compatriotes en leur offrant ici un travail rémunérateur, attirer chez nous l’immigration, il est nécessaire que nous ayons toute facilité d’aider nos manufactures à soutenir la concurrence étrangère.....”

A cette politique protectionniste se rallièrent dans le temps l’Hon. Hun-

tington et l'Hon. Laurier, *tous deux ministres actuellement.*

M. Joly, le chef libéral à Québec disait aussi :

“ Vous avez dû voir par les discussions de la chambre et des journaux que pour attirer une immigration considérable et avantageuse dans le pays, il faut encourager l'industrie par tous les moyens possibles. ” Faisant allusion à l'émigration, il continue : “ Il faut donc pour empêcher cette dépopulation en détail “ un parti qui encourage ” l'industrie sous toutes ses formes..... “ Il faut à ce sujet une “ *politique nationale.* ”

L'*Evénement* qui était le porte-étendard du nouveau parti disait à son tour :

“ Sans réciprocité avec les Etats-Unis et sans *protection commerciale* contre l'Angleterre, la situation n'est pas tenable..... La seule situation acceptable est celle où nous

“ venons en mesure d'obtenir équiva-
 “ lent et compensation pour tout ce
 “ que nous considérons soit à l'Angle-
 “ terre soit aux Etats-Unis. ”

Une année auparavant, le 9 novembre 1871, l'Hon. Laurier, dans un discours remarquable prononcé dans l'Assemblée Législative de Québec dont il était membre, se prononçait en faveur de la protection de l'industrie et il disait :

“ Il est humiliant d'admettre qu'après trois siècles d'existence ce pays ne pourvoit pas encore à ses propres besoins ; quoique la nature se soit montrée prodigue de ses dons pour en faire un pays manufacturier, il doit tirer encore sa consommation des pays étrangers. ”

“ C'est notre devoir, s'écriait encore M. Laurier, spécialement le devoir de ceux qui sont canadiens-français de créer une industrie nationale. ”

M. Richard, député de Mégantic, qui plus tard vota avec ses amis

libéraux contre la protection, écrivait en 1873 dans l'*Opinion Publique* :

“ Protégeons notre industrie à un
 “ degré de protection qui puisse sti-
 “ muler les capitaux craintifs par
 “ l'espérance de bons placements ;
 “ c'est le premier pas qui coûte et
 “ sans un gain évident personne ne
 “ fera ce premier pas.....Ne
 “ craignons pas de donner trop d'a-
 “ vantages, de faire l'industrie trop
 “ rémunérative, laissons une marge
 “ large aux profits, ce sera le moyen
 “ de créer plus vite l'industrie et par
 “ là la prospérité du pays.”

Il est donc constaté que les libé-
 raux, avant 1875, étaient en faveur
 de la Protection.

Nous pourrions multiplier ces cita-
 tions, mais cela suffit ; car nous
 croyons que les libéraux n'oseront
 pas nier sur les hustings qu'ils aient
 été favorables à cette grande politique
 nationale.

Pour cacher le motif de leur con-
 version au libre échange, ils

disent maintenant que la Protection, c'est la taxe. Quelle fourberie !

Nous trouvons un démenti solennel à cette affirmation, dans un des principaux organes mêmes du parti libéral. La Protection ne peut causer aucun préjudice au consommateur, car dans ce pays, tout consommateur est aussi producteur, et la Protection donnée aux autres, il en profitera lui-même.

Le *National*, journal libéral, disait donc, en 1875 :

“ *Sous les circonstances actuelles,*
 “ *une protection modérée qui mettrait*
 “ *nos manufacturiers en état de lutter*
 “ *avec le producteur américain NE*
 “ POURRAIT CAUSER AUCUN PRÉJU-
 “ DICE AU CONSOMMATEUR. CE SYS-
 “ TÈME SERAIT LE SEUL ÉQUI-
 “ TABLE.”

Outre cette opinion qui suffit à démontrer la fausseté de l'assertion que font maintenant les libéraux, que la protection c'est la taxe, il existe un autre argument.

Est-il admissible que les libéraux, avant 1875, auraient favorisé un système qui fut la taxe ?

Non, car le principal article de leur programme, c'était diminution des taxes. Or, des hommes politiques que voulaient abolir les impôts, n'auraient pas en même temps soutenu un système dont le résultat absolu fut la taxe. Le sens commun se répugne à croire à une telle contradiction. L'homme qui veut assécher un étang n'y fait pas entrer la mer. Donc il est faux que la Protection c'est la taxe, comme le disent aujourd'hui les libéraux et leurs organes. Ils agissent ainsi pour tromper l'opinion publique, et empêcher le peuple d'adopter le seul remède propre à mettre fin à la crise épouvantable qui ruine notre pays.

LA PROTECTION EN PRATIQUE.

Les libéraux se donnent beaucoup de mal pour justifier le gouvernement MacKenzie de s'attacher à la

politique absurde du libre-échange, et ils sortent à ce propos toutes les théories connues et inconnues. Il n'est pas besoin d'un long raisonnement pour se rendre compte de la situation.

Toute la question est de savoir si :

Pour s'enrichir, il vaut mieux faire son ouvrage soi-même ou payer pour le faire exécuter.

Nous avons besoin, pour notre subsistance, d'une certaine quantité de produits importés, valant en moyenne \$100,000,000 par année. Nous reproduisons, en revanche, des articles d'exportation qui nous rapportent, disons \$80,000,000. La balance réelle que nous avons à déboursier tous les ans, déduction faite de toutes fausses valeurs, est de \$20,000,000.

Voici le tableau de notre commerce depuis 10 années :

	IMPORT.	EXPORT.	DÉFICIT.
	\$	\$	\$
1868....	73,459,644	53,351,067	20,088,577
1869....	70,415,165	56,618,980	13,276,185
1870....	74,814,339	67,045,868	7,768,472
1871....	96,092,971	64,320,585	31,772,386
1872....	111,430,527	69,894,538	41,534,989
1873....	128,011,281	80,384,012	47,627,362
1874....	128,213,582	78,787,832	49,475,750
1875...	123,070,283	70,749,660	52,320,623
1871....	93,210,346	73,731,474	19,478,872
1877....	99,327,962	68,764,285	20,563,677

Voilà notre grande et grave maladie. Au lieu de nous enrichir, nous nous appauvrissons tous les ans. Si les gouvernements et les grandes corporations n'importaient pas d'argent au moyen d'emprunts, le pays se viderait de numéraire, avant deux ans. Mais cet approvisionnement factice ne peut nous assurer la prospérité. Les emprunts sont, par les intérêts qu'ils exigent, une nouvelle cause d'épuisement. Il faut ajouter tous les ans quelque chose comme \$10,000,000 que nous avons à payer à l'étranger pour intérêts, et si ce système continue, il arrivera un moment où tout ce que nous possédons

appartiendra aux étrangers, car notre pays ne produit ni or ni argent pour remplacer celui qui s'en va.

Pouvons nous nous suffire à nous-mêmes ? Pouvons-nous importer moins et exporter plus ? Pouvons-nous fabriquer nous-mêmes une certaine quantité d'articles que nous achetons aujourd'hui, de manière à retenir dans le pays les \$20,000,000 que nous en faisons sortir ? Si nous le pouvons, est-ce désirable ? Le *National* et les libéraux disent que ce n'est pas désirable. Voilà la position absurde dans laquelle ils se sont mis.

Maintenant, nous allons procéder sur certains articles de commerce pour établir qu'en pratique la protection est possible, sans nuire au revenu d'un côté, et sans peser, de l'autre, sur le consommateur. Dans le tableau suivant se trouvent les principaux articles actuellement importés et que nous pourrions produire. Avec un tarif de $33\frac{1}{3}$ p. 100 sur ces objets, voici le résultat que nous aurions :

	Importation actuelle.	Droits.	Reduction probable d'importation.	Droit de 33½ par 100
Ale, bière et porter..	\$170,864	\$ 39,161	\$ 79,000	\$23,333
Beurre.....	41,290	7,233		
Fromage...	13,925	5,455		
Suif.....	268,664	25,183		
Viande.....	1,090,509	129,142		
V i a n d e s c o n s e r- vées.....	100,091	17,520		
Savon com mun.....	31,491	5,414		
Empois....	59,809	17,989		
Whiskey...	127,500	145,246	50,000	16,666
Sucre fa- briqué.....	5100,000	2,209,000		
Sucreries..	71,713	22,441		
Balais e t brosses....	37,043	6,483		
Meubles....	283,498	49,620	50,000	16,666
Voitures....	95,913	16,686	25,000	8,333
Attelages ..	93,458	16,357	30,000	10,000
Harnais et sellerie ...	47,443	8,303	20,000	6,666
A rapp.....

	Importation actuelle.	Droits.	Réduction probable d'importation.	Droit de 33 $\frac{1}{3}$ par 100.
Rapporté
Vaisselleet poterie....	362,368	63,418	150,000	50,000
Cordages..	29,517	5,166		
Coton fa- briqué....	7,345000	1,285500	2,000000	606,666
Miroirs (étamage)	59,996	10,500	20,000	6,666
Verre com- mun	281,824	49,320	50,000	16,666
do do ...	411,682	72,05	160,000	50,000
Bois scié...	110,616	19,359		
Bois manu- facturé....	475,000	85,000	100,000	33,333
Autre.....	666,000	200,000	66,666
Locomoti- ves.....	114,841	30,598	50,000	16,666
Cout- chouc ma- nufacturé	260,000	40,000	60,000	20,000
Fourrures manufac- turées.....	246,131	43,074	50,000	16,666
A rapp.....

	Importation actuelle.	Droits.	Réduction probable d'importation.	Droit de 33 $\frac{1}{3}$ par 100.
Rapporté.....
Fer manu- facturé.....	2,759,000	584,930	1,000,000	333,333
chaussures	302,111	52,872		
Prelarts ...	152,885	26,750	50,000	16,656
Machines à coudre. ...	138,843	24,298		
Lainage et tweed.....	9,000,000	1,550,000	4,000,000	1,333,333
Lin et chanvre...	391,033			
Orge.....	187,144			
Avoine.....	610,682			
Blé-d'Inde.	4,259,542			
Farine.....	2,000,000			
Farine de blé-d'inde	878,000			
Sel.....	347,000			
Totaux.....	39,974,443	6,661,117	8,135,000	2,813,325
		2,818,325		
Diminution de droits.....	3,742,792		

Voici la conséquence de ce remaniement de tarif. Au lieu d'importer pour \$40,000,000, nous n'importerions que pour \$8,000,000 d'une certaine quantité d'articles, que nous pourrions appeler les articles de luxe de cette classe, tels que les belles indiennes, les draps et les objets de fantaisie en fer. Les riches seuls auront à payer les \$2,800,000 de droits. Si nous fabriquons les trente-deux autres millions, la matière première nous coûterait à peine \$12,000,000, peut-être moins. Nous voilà avec le tableau suivant :

Importation actuelle.....	\$40,000,000
Moins : importation des mêmes articles.....	8,000,000
	<hr/>
	\$32,000,000
Moins pour matières premières....	12,000,000
	<hr/>
Argent retenu dans le pays.....	\$20,000,000

Il restera un déficit de \$3,752,792 dans le coffre public. Nous élèverions les droits sur les articles de luxe proprement dits, tels que les suivants :

<i>Importation.</i>	<i>Valeur</i>	<i>Droits ac- tuels. Ad Valorem ou 17½</i>
Cigares.....	173,498	47,924
Café.....	320,000	42,000
Brandy.....	494,943	355,888
Gin.....	174,563	411,331
Rum.....	67,900	185,413
Vins mousseux.....	89,857	28,451
Parfumerie, savon de luxe.....	27,000	7,000
Cartes à jouer.....	16,000	4,042
Currants.....	173,000	30,000
Raisin.....	401,000	70,318
Objets en ivoire.....	42,859	8,026
Plumes et ornements...	180,095	31,527
Articles de couture.....	685,259	119,925
Dentelles.....	648,858	113,543
Chapeaux de soie, etc..	648,484	113,486
Objets d'enfants.....	461,899	80,833
A rapporter.....		\$.....

Rapporté.....	\$.....	
Bijoux.....	294,138	51,489
Argenterie, etc.....	221,517	38,759
Peintures et couleurs..	303,141	53,054
Parasols.....	211,215	37,448
Pianos.....	343,265	60,072
Soieries, satins et ve- lours.....	1,126,188	197,085
Papeterie de luxe.....	453,000	81,372
Petits articles de luxe..	2,756,545	482,470
Montres, etc.....	127,556	22,324
Tapis.....	698,319	122,206
Fruits.....	400,000	40,000
		<hr/>
		\$2,819,399

Nous pouvons remanier le tarif de manière à doubler ces droits, car personne ne souffrirait d'un nouvel impôt sur les cigares importés, les bijoux, les soies, les cognacs, etc. Nous ferions de même sur les spiritueux, fabriqués dans le pays. Ces droits donnent aujourd'hui \$2,650,000 ; on peut sans inconvénient les augmenter de de 50 p. 100.

Nous aurons donc en définitive le tableau suivant :

Augmentation de droits sur articles de luxe.....	\$2,819,399
Augmentation d' a c c i s e sur spiritueux.....	1,325,000
	<hr/>
	\$4,144,399
Déficit à combler.....	\$4,742,792
	<hr/>
Marge.....	\$ 401,607

Conservation dans le pays d'un capital de **\$20,000,000!**

Sait-on ce que c'est que le capital annuel de \$20,000,000 :

1,000 manufacturier gagnant \$4,000 par année	\$ 8,000,000
25,000 chefs de famille gagnant \$10 par semaine.....	12,000,000
	<hr/>
	\$20,000,000

Imaginez maintenant quelle impulsion l'agriculture recevrait si nous avions subitement 27,000 familles, c'est-à-dire 150,000 bouches de plus dans le pays ayant \$20,000,000 à dépenser par année.

Qu'on nous dise si un seul consommateur souffrirait de ce tarif. Serait-ce le pauvre ? Mais les objets nécessaires à la vie ne sont pas augmentés d'une manière factice et si les produits se vendent un peu plus cher, c'est que l'élévation des gages aura justifié cette hausse ? Serait-ce le riche ? Mais il n'aura à payer à la douane que le montant qu'il paie aujourd'hui, tandis qu'il aura sa large part des \$20,000,000 qui restent dans le pays. Serait-ce l'agriculteur ? Mais il vendra tous ses produits plus cher. Il y a une chose certaine, c'est qu'à la fin de l'année, quels qu'aient pu être les prix, il y aura \$20,000,000 de plus dans la population.—(*Minerve*).

LA PROTECTION.

Les journaux libéraux rendus aux abois dans leur défense de la politique misérable du gouvernement-MacKenzie, politique que l'on peut appeler politique de la misère—et dans la lutte insensée qu'ils font à la Protec-

tion, soutiennent effrontément que la Protection aurait pour résultat de faire perdre au gouvernement tous les revenus des douanes, c'est-à-dire douze millions de piastres. C'est une absurdité ! mais n'importe, pour démontrer toute la fausseté de leur raisonnement, acceptons comme vrai leur avancé, et voyons si le peuple serait plus favorisé sous la Protection tout en étant obligé de payer directement ces douze millions de piastres.

Le calcul est facile à faire, et nous invitons tous les électeurs à bien méditer cette démonstration mathématique, qui défie toute contradiction.

Suivant les libéraux le peuple aura douze millions de piastres à payer. Bien, ceci donne trois piastres par tête : la population est aujourd'hui de quatre millions.

Prenons une famille de cultivateurs composée de huit personnes, à trois piastres par tête, cette famille serait obligée de payer vingt-quatre piastres par année, disent les libéraux.

Comment rencontrera-t-elle cette

obligation sous le régime de la protection ? Voici :

Cette famille vend généralement trois cents livres de beurre par année ; à un chelin, cela donne soixante piastres. Otons les vingt-quatre piastres de taxes sur ce seul produit, il reste trente six piastres de profit net.

Quel résultat aurions-nous sans la Protection ? Aujourd'hui, le beurre se vend douze sous, trois cents livres donneraient trente piastres. Par conséquent six piastres de moins ! Malgré la prétendue taxe, voilà six piastres de plus dans la bourse du cultivateur, sous la protection. A présent, à ce profit, il faut ajouter celui de l'avoine, de l'orge, du blé, des patates et des légumes, etc.

Sous la Protection, l'avoine rapportera trois chelins le minot au lieu de trente sous comme actuellement. Si vous vendez cinquante minots à trois chelins, vous aurez, sous la Protection, trente piastres au lieu de douze piastres et demie comme aujourd'hui. Et ainsi de suite pour les autres produits agricoles.

En outre, vous vendrez le lard douze sous au lieu de cinq à six sous.

FAMILLE DE CULTIVATEUR DE 8 PERSONNES,
SOUS LA PROTECTION.

300 livres de beurre à 20 centins.....	\$ 60.00
50 minots d'avoine à 60 "	30.00
30 " d'orge à 65 "	19.50
10 " de blé à \$3.60	30.00
200 minots de patates à 60 "	120.00
400 livres de lard à 10 "	40.00

\$299 50

Otons la prétendue taxe des libéraux : 24 00

Profit net sous la Protection : \$275.50

FAMILLES DE 8 PERSONNES SOUS LE LIBRE-ÉCHANGE.

300 livres de beurre à 10 centins.....	\$ 30.00
50 minots d'avoine à 25 "	12.50
30 " d'orge à 40 "	2.00
10 " de blé à \$1.50	15.00
200 " de patates à 20 "	40.00
400 livres de lard à 5 "	20 00

Profit net sous le régime libéral : \$129.50

RÉSUMÉ.

Profit net sous la Protection : \$275.50

Profit net sous le libre-échange : \$129.50

Différence en faveur de la Protection : \$146.00

Cultivateurs, lequel des deux régimes est préférable ? Aimez-vous mieux ne rien payer, et avoir pour cette quantité de produits cent vingt neuf piastres et demie, ou bien payer vingt-quatre piastres de taxes et avoir, pour cette même quantité de produits, la jolie somme de deux cent soixante-quinze piastres et demie de profit net ?

FAMILLES D'OUVRIERS DE 8 PERSONNES
SOUS LA PROTECTION.

DÉPENSE.

6 quarts de fleur à \$7.00.....	\$ 42.00
100 lbs de beurre à .20.....	20.00
200 lbs de lard à .10.....	20.00
Habillements etc.	100.00
	<hr/>
	\$182.00

GAIN.

Le chef de la famille, 300 jours d'ouvrage à \$1.50.....	\$450.00
--	----------

FAMILLES D'OUVRIERS DE 8 PERSONNES
SOUS LE LIBRE-ÉCHANGE.

DÉPENSE.

6 quarts de fleur à \$5.00.....	\$ 30.00
100 lbs de beurre à .10.....	10.00
200 lbs de lard à .05.....	10.00
Habillements etc.	75.00
	<hr/>
	\$125.00

GAIN.

Le chef de la famille, 300 jours d'ouvrage à 4 chelins, \$0.80.....	\$240 00
---	----------

Sous la Protection, ce père de famille paie \$182 et gagne \$450, profit net : \$268 !

Sous le Libre-Echange, ce même père de famille paie \$125 et gagne \$240, profit net : \$115 !

Lequel des deux systèmes l'ouvrier préférera-t-il ? Préférera-t-il payer plus cher et mettre dans sa bourse \$268, ou payer moins cher, et n'avoir que \$115 ?

Le simple bon sens répond : la Protection.

La réponse n'est pas douteuse ! Cependant nous sommes loin encore du résultat correct que nous donnerait réellement la Protection, car nous avons basé ce calcul sur l'avancé même des libéraux. Nos profits seront encore plus considérables, car la Protection ne peut pas supprimer le revenu de nos douanes comme le disent les partisans du régime de la misère, les libres échangeistes.

Mais on va répliquer que vous paierez plus cher les marchandises qu'il vous faudra acheter. Erreur encore, argument faux, contredit par l'expérience que nous donne la Protection dans les pays où elle existe, comme en France, aux Etats-Unis.

Nous en appelons à votre propre expérience : quand vos manufactures de chaussures étaient protégées, ne payiez-vous pas alors une paire de chaussures à meilleur marché que maintenant : oui n'est-ce pas ?

Ce n'est pas le bas prix qui fait le

bon marché, c'est le moyen d'acheter, c'est l'argent que vous produisez par votre travail et vos ressources. Si vous n'avez pas d'argent, les effets sont toujours trop cher lors même qu'on nous les offre à moitié prix.

L'ouvrier qui n'a pas de travail, ne peut pas payer le pain à douze sous ; mais s'il gagne une piastre et demie par jour, il ne trouve pas cher le pain à un chelin.

Le simple bon sens admet une vérité aussi claire que le soleil.

Les libres échangeistes disent : nous voulons protéger les consommateurs qui sont en plus grand nombre que les producteurs. D'abord nous voudrions bien savoir ce qu'ils entendent par consommateur. Est-ce qu'il existe l'homme absolument consommateur, et l'homme absolument producteur ?

Nous serions curieux de voir ces êtres humains d'une nouvelle espèce ! Tous les hommes sont producteurs et consommateurs.

L'ouvrier qui travaille, est producteur, et quand il consomme le fruit de

son œuvre, alors il est consommateur. Le cultivateur est producteur dans son champ, et à table il est consommateur. L'homme de profession, quand il donne ses avis ou prépare ses documents légaux, est producteur, et il est consommateur en dépensant ses honoraires. Tous nous sommes consommateurs et producteurs, la distinction que cherchent à faire les libres-échangistes n'est donc pas fondée. Ils ne peuvent pas protéger l'un sans protéger l'autre. En favorisant davantage le producteur, on assure le bien-être des consommateurs. Plus l'ouvrier travaille et gagne d'argent, plus il peut donner d'aisance, de jouissance à l'ouvrier qui consomme. Plus le cultivateur vendra ses produits cher, plus riche il sera. Si l'ouvrier consommateur est riche, si le cultivateur est riche, l'homme de profession, le marchand, recevront davantage. C'est donc la production qu'il faut rendre féconde et prospère ! La Protection favorise tous les producteurs, l'ouvrier comme

l'homme de profession, le cultivateur comme l'industriel. C'est un fleuve large où tous viennent s'abreuver !

Soyons protectionnistes, supportons les candidats protectionnistes et repoussons les candidats libres-échangistes.

Nous voulons la prospérité pour nous mêmes, nos familles et nos enfants, vive la Protection !

CONCLUSION.

Comment se fait-il que des hommes capables comme ceux qui dirigent l'opinion publique dans la puissance du Canada soient opposés à la protection ?

“ Pour trois raisons bien simples ” dit l'*Opinion Publique* du 28 mars 1872, sous la signature de M. L. O. David :

1o “ Jusqu'à ces dernières années la protection était considérée comme un principe déloyal, contraire aux vœux et aux intérêts de l'Angleterre.”

C'est ce que le *Globe* de Toronto et le *National* de cette ville cherchent à faire croire aux loyales populations de nos villes et de nos campagnes. Comme s'il y avait crime à vouloir jouer au soleil le rôle que nous pouvons jouer. La loyauté consiste dans l'amour des institutions du pays et dans le zèle à en développer toutes les sources de richesses.

“ 2o Les manufacturiers d'Angleterre et les importateurs du Canada, gens riches et influents, avaient bien garde de laisser prévaloir dans notre pays un principe contraire à leurs intérêts. La grande question pour eux était d'empêcher qu'on produise ici ce qu'ils nous vendent à si grands profits. ”

“ 3o L'opinion publique était dirigée par des hommes qui venus d'Angleterre avec des idées toutes faites, n'ont pas eu assez de largeur d'esprit pour comprendre que ce qui est bon pour un pays n'est pas toujours bon pour un autre placé dans des circonstances bien dif-

“férentes. Ils oublient que l’Angle-
 “terre n’est *devenue libre échangiste*
 “qu’après avoir *développée ses manu-*
 “*factures* au moyen d’une *protection*
 “*exagérée*.....
 “Là est certainement la source des
 “idées erronées qui ont *entouré le*
 “*développement de nos industries na-*
 “*tionales.*”

.....
 “Des hommes de talents ont en-
 “trepris depuis plusieurs années de
 “détourner ce courant fatal à notre
 “avenir, de déraciner ce rameau du
 “libre-échange implanté dans ce pays
 “par des mains intéressées ou inha-
 “biles.”

Ces hommes de talents qui pleu-
 raient pour la protection en 1872, c’é-
 tait M. Laflamme, M. Laurier, M.
 Pelletier, M. Fournier, M. Joly, M.
 Fabre, etc., et tous ces gens de talent
 qui invoquaient cette politique na-
 tionale en 1872, la dénoncent aujour-
 d’hui parce que si John en a fait un
 des articles de son programme.

